

Planifier la sortie à l'admission déjà

Autor(en): **Rambaldi, Nadia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 6

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-852966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Planifier la sortie à l'admission déjà



Susanna Probst et Peter Kury dans l'appartement médicalisé. Photo: RA

«On rencontre parfois des situations où même un encadrement important au domicile du client ne suffit plus, pour des raisons sociales ou de santé, ou parce que les proches sont débordés», raconte Peter Kury, directeur du service d'aide et de soins à domicile ABS, qui réunit les communes d'Allschwil, Binningen et Schönenbuch. Il explique que ce moment clef mène souvent les personnes âgées à intégrer directement un EMS, sans envisager de retour, malgré le fait que les ressources nécessaires pour mener une vie autonome soient à nouveau réunies. De plus, notre système de santé ne prévoit pas un retour à domicile après un séjour en EMS. L'appartement doit souvent être quitté voire vendu pour pouvoir contribuer aux frais, les meubles sont dispersés et les proches doivent s'investir énormément pour faire face aux formalités administratives. Avec le projet «Quand rien ne va plus à la

Agir lorsque, temporairement, rien ne va plus à la maison: c'est l'idée derrière le projet pilote des services d'aide et de soins à domicile de Binningen-Schönenbuch. Cette organisation de base a loué un appartement à Binningen pour héberger temporairement des clients lorsque les circonstances l'exigent.

maison – structures intermédiaires», le service des soins à domicile ABS explore de nouvelles solutions innovantes pour l'assistance aux personnes âgées: des séjours de courte durée en stationnaire dans des situations de crise, tout en planifiant la sortie déjà le jour de l'admission. Le responsable du projet, Peter Kury, et la responsable de l'association «Appartements médicalisés» de Binningen, Susanna Probst, ont conçu et porté le projet. Le but est d'éviter le séjour en EMS ou au moins de le retarder.

Collaboration ambulatoire-stationnaire

En tant que résidents de courte durée, des aînés en difficulté peuvent profiter d'un encadrement pendant une période de trois semaines à trois mois en intégrant un tel logement avant de retourner dans leur environnement habituel. Les frais extrêmement bas – 35 francs par jour

pour le gîte et le couvert, plus l'encadrement – leur permettent de garder leur logement pendant leur absence. Les résidents sont entourés 24 heures sur 24 grâce à une collaboration entre les soins à domicile ABS et l'association «Appartements médicalisés» de Binningen: l'association gère déjà trois appartements médicalisés dans le même bâtiment. Elle s'occupe de l'encadrement des résidents de courte durée. Les prestations couvertes par l'assurance obligatoire des soins (OPAS) sont fournies par le personnel du service de soins à domicile et facturées séparément. Les bénéficiaires de cette offre sont les clients des soins à domicile et toute personne âgée résidant dans les communes d'Allschwil, Binningen et Schönenbuch. Le projet durera trois ans et coûtera 674 000 francs. Plus de 50% du financement est actuellement assuré par la Fondation Age, le Fonds de loterie et l'Association de soutien des trois communes. Le solde devrait être financé par un soutien cantonal et d'autres sponsors. La Haute Ecole spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW) évaluera le projet, et identifiera les facteurs qui permettront de le poursuivre

sous la forme d'une offre durable. L'impact des activités, le fonctionnement et la répartition des tâches seront documentés, les charges comparées et le bénéfice économique démontré. La Haute Ecole donnera également ses recommandations pour pérenniser le projet.

Sortir des sentiers battus

Cette structure intermédiaire a été lancée en décembre 2016 dans un appartement de 4 ½ pièces à Binningen, loué par le service d'aide et de soins à domicile. Le responsable du projet, Peter Kury, et Susanna Probst ont commenté les dernières incertitudes avec le personnel responsable du lieu au quotidien. Mais Peter Kury en est convaincu: «L'avantage d'un projet pilote est sa marge de manœuvre illimitée. Sans être sous pression, nous avons tout loisir d'observer, de quitter les sentiers battus et de chercher de nouvelles solutions.»

Nadia Rambaldi

Annonce

Nous avons pour chaque situation auditive la solution qui convient.

Avec les appareils auditifs les plus innovants des meilleurs fabricants et les conseils de notre personnel spécialisé.

www.neuroth.ch

PARTENAIRE DE :



Pour vous - chez vous

**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**
Suisse



Passez maintenant pour un test auditif gratuit !

PLUS DE 65 X EN SUISSE & AU LIECHTENSTEIN

NEUROTH
ENTENDRE MIEUX • VIVRE MIEUX